

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23374**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sciences, Technologies, Santé - Mention : Réseaux et télécommunications - Spécialité :

Intégration des systèmes voix-données

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les interactions très fortes entre la téléphonie filaire, mobile et les réseaux de données demandent des compétences pluridisciplinaires qui nécessitent un savoir-faire dans la conception, la mise en place et la maintenance de solutions d'interconnexion, dans la mise en œuvre des applications liées à la voix sur IP et plus généralement au couplage téléphonie-informatique (CTI). De plus, le diplômé possède de solides bases en communication, encadrement et gestion de relation clientèle.

La formation est centrée sur la convergence des réseaux voix et données ainsi que sur les applications innovantes liées à la téléphonie. Les futurs diplômés devra acquérir les compétences suivantes :

Compétences générales :

Savoir installer tout type de matériel lié à la téléphonie fixe ou mobile (autocommutateurs, routeurs

de voix sur IP, applications CTI pour la téléphonie fixe, bornes DECT et WIFI),

Savoir configurer et mettre à jour les matériels et équipements actifs,

Conseiller l'entreprise sur les évolutions de ses équipements,

Etre capable de proposer et de concevoir l'architecture d'un réseau global d'intégration téléphonie-

informatique en tenant compte des différentes offres des opérateurs et solutions techniques possibles,

Savoir rédiger des propositions commerciales (devis, contrat de maintenance) pour ces équipements

Savoir s'intégrer dans une démarche de gestion de projet,

Comprendre et appliquer la politique des systèmes d'information d'entreprise,

Conseiller son entreprise sur les évolutions de ses équipements (veille technologique),

Utiliser les techniques de communication avec tous les interlocuteurs y compris dans un

environnement international.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé peut travailler dans le secteur des réseaux informatiques et des télécommunications, des communications sans fil et de la téléphonie comme les opérateurs, les intégrateurs, les équipementiers et plus globalement tous les acteurs de l'Internet.

Les entreprises d'accueil peuvent aussi appartenir à d'autres secteurs comme les banques, les hôpitaux, les grandes villes et toutes les entreprises ou administrations qui utilisent et gèrent leur propre système d'information et de télécommunication.

Le titulaire du diplôme peut exercer les emplois suivants :

Administrateur de réseau voix et données,

Assistant ingénieur système voix et données,

Responsable système et réseaux voix et données,

Architecte en solutions de télécommunication

Consultant en solutions téléphoniques,

Administrateur de systèmes téléphoniques,

Consultant en intégration des réseaux voix et données,

Responsable déploiement réseaux voix et données,

Chef de projet,

Conseiller clientèle.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les contenus de la certification sont organisés en unités d'enseignement. Ces dernières correspondent aux différents modules dispensés et organisés autour de trois composantes principales :

1) Connaissances générales :

Cette composante aborde les notions liées à la communication professionnelle et à la relation client tant en langue française qu'anglaise. Cette dernière est très orientée technique afin de permettre au diplômé, d'échanger avec des clients ou des fournisseurs internationaux.

De manière à préparer le diplômé à son insertion dans l'entreprise, sont abordées les techniques de gestion de projets et de management, ainsi que des notions de droit : loi informatique et liberté, droit d'Internet, éthique de l'administrateur, complétée par une sensibilisation au développement durable.

2) Spécialisation :

La formation conduit à donner des compétences approfondies dans les domaines de la gestion des réseaux fixes et temps réels. Les transmissions multimédia avec en particulier la téléphonie forment le cœur de la formation.

Réseaux informatiques : le diplômé doit maîtriser les technologies mises en œuvre dans les réseaux

Éléments fondamentaux d'une architecture de réseau, (support, commutation, routage, méthodes d'accès au support Ethernet et Wifi, Vlan)

Infrastructure de réseaux avancée pour les flux temps-réel et hétérogènes,

(QoS Ethernet-L2/L3-traffic shaping, haute disponibilité : VRRP, LACP, réseaux d'opérateurs, WDM-SDH-ATM, routage multicast, ToIP sur Wan (problématique NAT), téléphonie mobile)

Téléphonie :

Infrastructure des télécommunications, (base de la téléphonie, PABX, notions de sans-fil, XDSL, boucle locale : réseaux d'opérateurs)

Téléphonie et visiophonie sur IP,

(marché des télécoms, protocoles de ToIP, téléphonie libre (asterisk), solutions propriétaires (astra, callManager), visio-phonie)

Télécommunications :

Vidéotransmission et vidéo-surveillance,

(streaming IP, IP-Tv, VoD UPnP av-DLNA, vidéo-surveillance)

Communications unifiées.

(couplage téléphonie-informatique, taxation, CRM, robot d'appel, audio-conférence, messagerie unifiée-voice2mail, reconnaissance et synthèse vocale, fax2mail)

Système : pour une bonne gestion des réseaux, il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance des principaux systèmes d'exploitation (Windows et Linux) et des services réseaux que l'on complète par des notions de virtualisation.

Sécurité : la sécurité est une nécessité quand on utilise un réseau ouvert comme Internet. Que ce soit pour les données ou les flux audio-vidéo, la confidentialité, la vérification avec l'authentification sont nécessaires.

Bases de sécurisation des réseaux,

(notions de cryptographie, certificats, notions de supervision, pare-feu, ACL (L7), VPN)

Sécurisation d'une communication temps réel.

(VPN L3 MPLS-VRF-BGP, cryptage des flux ZrtP-SRTP)

3) Mise en situation et pratique professionnelle : projet tuteuré et immersion en entreprise

La mise en situation professionnelle s'effectue à travers la réalisation d'un projet tuteuré et d'un stage en entreprise selon un rythme d'alternance par quinzaines les trente-huit premières semaines puis une période d'immersion longue d'une douzaine de semaines. Ces deux modules correspondent à une mise en pratique des connaissances et compétences acquises au sein des différents cours et interventions.

Modalités d'obtention de la certification :

Conformément à l'Arrêté du 17 novembre 1999 régissant les licences professionnelles, la formation est organisée en unités d'enseignement dont une spécifique pour le projet tuteuré et une spécifique pour le stage. La certification est délivrée aux étudiants ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8/20. Lorsque la certification n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement. Le détail des coefficients et ECTS appliqués sont décrits dans les modalités annuelles de contrôle des connaissances spécifiques à chacune des formations.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie pédagogique le permet

Après un parcours de formation continue	X		Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X		Idem statut d'étudiant
Par candidature individuelle	X		Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Licences professionnelles de dénomination : « Réseaux et télécommunications » pour les spécialités : « Réseaux sans fil et sécurité » « Intégration-administration des réseaux informatiques »	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation n° **20100526** par arrêté ministériel du **25 juin 2012**,

Accréditation n° **20100526** par arrêté ministériel du **29 décembre 2014**,

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

IUT Nice Côte d'Azur - <http://www.iut.unice.fr>

[Université de Nice Sophia-Antipolis](#)

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]

IUT Nice Côte d'Azur - <http://www.iut.unice.fr>

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Département « Réseaux et Télécommunications » de l'IUT Nice Côte d'Azur.

Historique de la certification :

Formation habilitée par le ministère en 2010 pour 6 ans, Première rentrée en septembre 2010

Formation habilitée par le ministère en 2012

Formation accréditée par le ministère en 2015

Prochaine campagne d'accréditation prévue : 2017 (vague C des universités)